

Deuxième session ordinaire du Conseil
d'administration

Rome, 9–13 novembre 2015

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2015/8-B/3/Rev.1

2 novembre 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – PAKISTAN 200867

**Transition: vers un Pakistan où la résilience et
la sécurité alimentaire sont assurées**

Nombre de bénéficiaires	7 458 700
Durée du projet	3 ans (1 ^{er} janvier 2016–31 décembre 2018)
Marqueur de l'égalité hommes-femmes*	2A
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	307 114 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Produits alimentaires et coûts connexes	249 733 157
Transferts de type monétaire et coûts connexes	68 672 320
Développement et augmentation des capacités	23 891 000
Coût total pour le PAM	422 780 765

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les coordonnateurs mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

M. D. Kaatrud
Directeur régional
Asie
Courriel: david.kaatrud@wfp.org

Mme L. Castro
Directrice de pays
Courriel: lola.castro@wfp.org

RÉSUMÉ

Ces dernières années, le Pakistan a appuyé un large éventail de politiques et de programmes qui ont ouvert de nouvelles perspectives pour le pays en matière de croissance, et qui ont élevé la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au rang de priorité nationale. L'intervention de trois ans proposée par le PAM est un projet de transition¹ conçu pour soutenir les plans du Gouvernement et contribuer à leur réussite.

En 2014, pour faire face au nouveau contexte mondial et régional, le Gouvernement a élaboré une feuille de route, Vision 2025, destinée à mettre en valeur le capital humain et social du Pakistan, et axée sur les services publics, la productivité, l'innovation et les solutions à apporter à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté. Parallèlement, alors que le pays continue de croître, il doit faire face à un certain nombre de problèmes complexes et interdépendants, qui créent des besoins parmi les groupes les plus vulnérables de la population et ralentissent la réalisation des objectifs de développement du Gouvernement: vulnérabilité face à des catastrophes naturelles fréquentes et de grande ampleur; opérations de maintien de l'ordre public dans le Nord-Ouest pour combattre l'extrémisme; déplacements provisoires de populations; et malnutrition aiguë et chronique dans certaines régions du pays. Face à cette situation, le PAM continuera de répondre à la demande de collaboration du Gouvernement pour concevoir des interventions visant à répondre à ces problèmes complexes tout en apportant une aide aux plus vulnérables.

Dans ce projet de transition, le PAM soutient les priorités du Gouvernement et établit des partenariats afin d'assurer la réussite de l'action menée par les pouvoirs publics pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition parmi les communautés touchées par les opérations de maintien de l'ordre public et les effets des phénomènes climatiques récurrents; renforcer la résilience des communautés dans les zones les plus à risque du pays; combattre la malnutrition; et contribuer à favoriser un environnement qui permette aux femmes d'avancer sur la voie de l'égalité sociale et économique. Il est prévu que le PAM coopère avec le Gouvernement pour soutenir le retour librement consenti des personnes déplacées dans le Nord-Ouest, et aider celles qui resteront déplacées, jusqu'à la mi-2017². Le projet donne au PAM la flexibilité nécessaire pour qu'il puisse poursuivre ses activités de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de choc, et assurer la transition vers une action orientée davantage sur

¹ Intervention prolongée de secours et de redressement 200287 ("Transition: vers un Pakistan où la résilience et la sécurité alimentaire sont assurées").

² Conformément à la stratégie d'aide au retour axée sur la réinsertion durable élaborée par le Secrétariat des zones tribales sous administration fédérale, qui détaille le processus de retour librement consenti des personnes déplacées (2015–2017).

l'appui technique et le redressement, tout en préservant sa capacité unique d'intervention rapide et efficace, et donner la priorité à des opérations de secours ou de redressement, selon qu'il conviendra. Pendant ces trois années de transition, l'intervention du PAM à l'appui du redressement reposera sur une approche globale et intégrée aux niveaux provincial et fédéral, qui sera conforme au programme Vision 2025.

Dans le cadre de ce projet de transition, le PAM aura recours à diverses formes stratégiques d'assistance alimentaire et de type monétaire adaptées au contexte local et assorties ou non de conditions. Des produits nutritifs spéciaux fabriqués localement seront utilisés pour prévenir et traiter la malnutrition chez les femmes enceintes et les mères allaitantes ainsi que les enfants âgés de 6 à 59 mois. L'assistance sera ciblée et visera les zones où l'insécurité alimentaire se conjugue avec de mauvais indicateurs socio-économiques, dans les districts à risque où les taux de malnutrition sont élevés et où les interventions du Gouvernement, de la société civile et des Nations Unies peuvent être renforcées.

Ce projet a été conçu en tenant compte des recommandations de l'évaluation à mi-parcours de 2014, et il est conforme au programme Unité d'action des Nations Unies II³. Il a été élaboré à l'issue de vastes consultations avec les autorités fédérales et provinciales⁴, les donateurs, les organismes des Nations Unies et la société civile. Il cadre avec le Plan stratégique du PAM et contribue aux Objectifs stratégiques 1, 2 et 3, aux objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3, 4, 5, et 7, à l'initiative Défi Faim zéro, au mouvement Renforcer la nutrition, et au programme Vision 2025; avec le lancement du programme de développement pour l'après-2015, il sera également en phase avec les objectifs de développement durable.

PROJET DE DÉCISION^{*}

Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Pakistan 200867 "Transition: vers un Pakistan où la résilience et la sécurité alimentaire sont assurées" (WFP/EB.2/2015/8-B/3/Rev.1), qui est proposée.

³ Les priorités stratégiques sont définies dans la section "Coordination".

⁴ Le processus de dévolution du pouvoir aux provinces a démarré avec l'adoption du 18^e amendement à la Constitution en 2011.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte

1. Avec une population de 184 millions d'habitants, qui devrait dépasser 227 millions en 2025⁵, le Pakistan s'efforce de définir un projet d'avenir porteur de réformes et consacre de nombreux efforts à la réalisation du programme du Gouvernement Vision 2025.
2. Le programme Vision 2025 relie le plan de développement national aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux objectifs de développement durable; le Gouvernement s'y engage à ramener de 60 à 30 pour cent la proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire et renouvelle son attachement au Défi Faim zéro et au mouvement Renforcer la nutrition (SUN); il privilégie la mise en place et le renforcement d'interventions spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle pour améliorer l'accès à la nourriture, y compris en distribuant des aliments nutritifs spéciaux aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux jeunes enfants, et donne également la priorité à l'enrichissement des aliments et au renforcement des moyens d'existence⁶.
3. L'économie du Pakistan se caractérise par un vaste secteur agricole qui emploie 45 pour cent de la main-d'œuvre du pays et représente 21,4 pour cent de la production intérieure brute. Grâce aux progrès enregistrés, la production vivrière est devenue excédentaire et le Pakistan se classe désormais parmi les plus grands producteurs de blé. L'année écoulée a vu les prix des denrées de base⁷ diminuer tandis que l'inflation ralentissait: en mars 2015, le prix du blé était inférieur de 14 pour cent à son niveau de l'année précédente⁸, de sorte que si la tendance observée devait se poursuivre, l'accès à la nourriture pourrait s'en trouver amélioré de façon plus durable.
4. Au début de 2015, le Gouvernement a mis en place une stratégie d'aide au retour et à la réinsertion dans les zones tribales sous administration fédérale (FATA) afin de favoriser le retour librement consenti des personnes déplacées dans la province de Khyber Pakhtunkhwa et dans les FATA d'ici à la fin de 2016 et de créer un environnement propice à la reconstitution de leurs moyens d'existence, le moment étant venu selon lui d'assurer une transition sans heurt de la phase des secours à une phase d'assistance au redressement plus ciblée. Parallèlement au processus d'aide au retour mis en place par le Gouvernement, le PAM fournira une aide de secours complémentaire.
5. En raison des coutumes et des pratiques sociales et culturelles existantes, les femmes et les filles ont difficilement accès aux services et à l'aide humanitaire. L'accès des filles à l'éducation reste une gageure dans les FATA, les régions frontalières ou encore au Baloutchistan et il existe une corrélation étroite entre le niveau d'éducation des filles et toutes les formes de dénutrition (retard de croissance, émaciation et insuffisance pondérale)⁹. Dans les FATA, le taux de scolarisation des filles a augmenté de 12 pour cent dans les écoles primaires bénéficiant d'une aide du PAM, et 95 pour cent d'entre elles poursuivent leurs

⁵ Pakistan, Vision 2025.

⁶ Vision 2025. Pilier IV: Énergie, eau et sécurité alimentaire (composante Nutrition).

⁷ <http://www.wfp.org/countries/pakistan/food-security>.

⁸ PAM. 2013. *Does macro-economic stability matter for household food security? Special Focus: Pakistan*. PAM. Rome.

⁹ Enquête nationale sur la nutrition. 2011. Commission de la planification du Gouvernement du Pakistan/Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

études¹⁰, mais au niveau national, 7,3 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire, dont 57 pour cent de filles, ne sont pas scolarisés¹¹. Dans les FATA, le taux d'alphabétisation des femmes oscille entre 3 et 14 pour cent et seuls 41 pour cent des garçons et 24 pour cent des filles vont à l'école primaire¹².

Situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

6. Le Pakistan a enregistré des progrès importants grâce à un secteur agricole solide, dont la production vivrière est désormais suffisante au niveau national pour subvenir aux besoins de la population. Mais le manque de terres arables et les catastrophes naturelles que le changement climatique rend plus fréquentes et plus graves – inondations, épisodes prolongés de sécheresse et pression sur les ressources hydriques – font que le Pakistan occupe le 76^e rang, sur 107, de l'indice global de la sécurité alimentaire⁵. D'après le programme Vision 2025, 60 pour cent de la population est en situation d'insécurité alimentaire et près de 50 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition⁹. Ces aspects déterminants du paysage socio-économique actuel ralentissent le développement des enfants et des jeunes adultes⁵, et militent en faveur d'une intervention forte en matière de sécurité alimentaire et de la création de capacités locales pour combattre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.
7. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle s'explique principalement par le fait que les plus pauvres et les plus vulnérables – en particulier les femmes – n'ont pas les moyens économiques de satisfaire leurs besoins alimentaires et de diversifier leur alimentation. Un ménage pakistanais consacre en moyenne 50,8 pour cent de son revenu mensuel à l'achat de nourriture¹³, et des chocs comme la hausse des prix des denrées, les inondations, ou encore les déplacements importants de populations tels qu'ils se produisent dans le Nord-Ouest depuis 2008, aggravent encore la situation. La dernière enquête nationale sur la nutrition révèle que 15 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë, soit le deuxième taux le plus élevé de la région⁵, tandis que près de 44 pour cent des enfants du même groupe d'âge souffrent de retard de croissance et 32 pour cent d'insuffisance pondérale; par ailleurs, la consommation énergétique des enfants de moins de 2 ans n'atteint pas la moitié des quantités quotidiennes recommandées pour ce groupe d'âge et leur apport en micronutriments est insuffisant.
8. Compte tenu du manque de diversité du régime alimentaire et du nombre réduit de repas qu'ils prennent, seuls 7,3 pour cent des enfants âgés de 6 à 24 mois ont un régime alimentaire minimum acceptable. D'autres facteurs tels que des pratiques inadéquates en matière d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, des grossesses précoces et fréquentes et un accès limité aux services de santé publique contribuent à la diffusion de la malnutrition¹⁴.

¹⁰ Ces améliorations ont été observées dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM, dans les FATA.

¹¹ Rapport de suivi mondial. 2011.

¹² Rapport statistique annuel sur l'éducation, FATA, 2013–2014.

¹³ Enquête intégrée sur l'économie des ménages, 2010–2011.

¹⁴ Enquête sanitaire et démographique au Pakistan, 2012–2013.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

Politiques, capacités et actions du Gouvernement

9. Face aux nouvelles tendances et réalités du contexte mondial, le Gouvernement s'emploie à promouvoir un programme de résilience renforcé à l'échelle fédérale et provinciale et encourage le PAM à fournir une assistance en s'appuyant sur les filets de sécurité nationaux pour améliorer l'accès à des aliments nutritifs⁵.
10. Le Gouvernement pakistanais fournit du blé de production locale – pour un montant de 86 millions de dollars en 2015 – à l'appui d'une composante importante de l'aide de secours du PAM, ce qui le place au premier rang mondial des gouvernements à la fois hôtes et donateurs du PAM, et au deuxième rang des donateurs du PAM au Pakistan. Cette contribution est une preuve de la volonté du Gouvernement d'assurer la sécurité alimentaire et l'accès des plus vulnérables à l'alimentation. La poursuite de cette aide pendant toute la durée du présent projet garantira sa prise en charge par le Gouvernement et facilitera la continuité des opérations qui recevront également l'appui d'autres donateurs.
11. En 2013, le Ministère de la sécurité alimentaire nationale et de la recherche a signé avec le PAM un accord pour établir une cellule spécialisée Faim zéro. Dans le cadre de ce partenariat, le Ministère soutient l'instauration d'une stratégie globale de lutte contre la faim et la malnutrition basée sur des initiatives multisectorielles concertées. Le PAM et le Ministère lanceront en 2016 la phase expérimentale du Programme national Faim zéro.
12. En tant que signataire du mouvement SUN, le Gouvernement a intégré des mesures spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle dans les stratégies multisectorielles mises en place au niveau provincial. Pour obtenir de meilleurs résultats en matière de nutrition, et avec l'appui technique du PAM, le Ministère du plan, du développement et des réformes a établi une structure SUN comportant un Secrétariat au niveau fédéral et des unités de travail au niveau provincial, au sein des services du plan et du développement.
13. Le Ministère de la santé, avec le concours du PAM, de producteurs de sel, de l'Initiative Micronutriments, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, met en œuvre un programme universel d'iodation du sel pour accroître l'apport en micronutriments et réduire la prévalence de la carence en iode; ce programme compte actuellement 174 millions de bénéficiaires et a déjà entraîné une diminution des troubles liés à la carence en iode sur tout le territoire¹⁵.
14. Un programme d'enrichissement de la farine de blé est en cours pour lutter contre l'anémie, notamment chez les femmes et les enfants. Sous l'égide du Ministère de la santé, des alliances ont été instaurées au niveau national et provincial afin de prendre les dispositions nécessaires, notamment sur le plan réglementaire, pour permettre l'enrichissement de la farine de blé consommée par l'ensemble de la population. Le PAM et l'Initiative Micronutriments aident les pouvoirs publics de l'Azad Jammu-et-Cachemire à mettre en œuvre un projet d'enrichissement de la farine de blé destiné à 2,6 millions de personnes.

¹⁵ La prévalence des troubles observés a diminué, passant de 57 pour cent en 2001 à 18 pour cent pour les mères et de 40 à 12 pour cent pour les enfants d'âge scolaire. Enquête nationale sur la nutrition (2011).

15. Dans les FATA, le PAM a élargi les interventions portant sur les moyens d'existence, l'éducation et la nutrition pour fournir un complément d'aide aux rapatriés, à l'appui de la stratégie de retour librement consenti mise en œuvre par le Secrétariat chargé de ces zones.
16. Dans le cadre de la politique nationale de réduction des risques de catastrophe et du plan national de gestion des catastrophes placés sous la responsabilité de l'Agence nationale de gestion des catastrophes, le Gouvernement veille à ce que les activités de préparation aux catastrophes et de réduction des risques disposent des moyens qui leur sont nécessaires et soient bien coordonnées. Le PAM travaille en étroite collaboration avec les autorités chargées de la gestion des catastrophes à tous les niveaux (national, provincial et des districts) pour renforcer les capacités, apporter un appui structurel et technique et dispenser des formations.
17. Devant les inquiétudes que suscite le changement climatique au niveau mondial et à l'approche de la COP21 qui se tiendra à Paris en décembre 2015, le Ministère du changement climatique tisse actuellement des liens avec le PAM et d'autres partenaires pour renforcer la résilience face au changement climatique en améliorant la sécurité alimentaire. Ce Ministère et le PAM conduiront ensemble une analyse des risques climatiques et de la sécurité alimentaire afin de disposer d'une étude de référence sur la vulnérabilité qui permettra de fixer des orientations, de cibler les bénéficiaires et d'appuyer le développement de technologies d'adaptation.
18. À l'appui du programme de protection sociale du Gouvernement, du Programme Benazir de soutien des revenus et du Programme en faveur des femmes employées dans les services de santé, le PAM contribue à améliorer le ciblage et l'affectation des ressources, participe à l'amélioration de la couverture des services et à la diffusion des actions de sensibilisation et aide à infléchir les politiques.

Politiques, capacités et actions des autres grands intervenants

19. Quelque 19 entités – organismes des Nations Unies, organisations non gouvernementales, universités et partenaires de la société civile – traitent des questions de sécurité alimentaire et de nutrition ainsi que de l'élaboration des politiques dans ce domaine.
20. Les partenaires pour le développement de la nutrition rassemblés par la Banque mondiale, le Groupe de travail technique sur la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë, les groupes de travail sur la nutrition et la sécurité alimentaire mis en place dans le cadre du programme Unité d'action des Nations Unies II (comprenant l'UNICEF, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], l'Organisation mondiale de la Santé [OMS]) et les Réseaux des Nations Unies et des entreprises pour le mouvement SUN, traitent ensemble des questions de fond et consolident les méthodologies et l'innovation techniques.

Coordination

21. La coordination de l'aide des Nations Unies au développement se fait dans le cadre du programme Unité d'action des Nations Unies II, dont trois des six priorités stratégiques concernent l'action du PAM, à savoir: 1) accès équitable et effectif des populations vulnérables et marginalisées à des services de qualité; 3) renforcement au niveau national de la résilience face aux catastrophes, aux crises et aux chocs extérieurs; et 6) sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes les plus vulnérables. L'aide humanitaire est coordonnée par l'équipe de pays des Nations Unies pour l'action humanitaire.
22. Le PAM et la FAO dirigent ensemble le module de la sécurité alimentaire, le groupe de travail sur l'assistance monétaire et divers groupes de travail sur la sécurité alimentaire établis au niveau provincial; le PAM est également le chef de file du module de la logistique

et du groupe de travail sur les technologies de l'information et des communications, il participe aux travaux du module de la protection et collabore avec d'autres acteurs dans le domaine de l'analyse et de l'évaluation de la sécurité alimentaire.

23. Le PAM coordonne son action avec celle du Ministère de la sécurité alimentaire nationale et de la recherche, du Ministère des États et des régions frontalières ainsi que des autorités des FATA pour ce qui est des questions relatives aux déplacements dans le Nord-Ouest, à la contribution en blé du Gouvernement et à la distribution de la farine de blé, ainsi qu'aux transferts monétaires destinés aux personnes déplacées.
24. Le PAM travaille en étroite collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome dans des domaines clés tels que les actions de sensibilisation et l'appui aux politiques gouvernementales, en s'attachant tout particulièrement à la sécurité alimentaire des rapatriés et aux systèmes d'information sur la sécurité alimentaire.

OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

25. Le but du présent projet est de soutenir les avancées enregistrées dans la lutte contre la malnutrition chez les femmes et les enfants; d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés déplacées; de donner aux communautés des zones à risque les moyens de renforcer leur résilience; et de contribuer à la réalisation des Objectifs stratégiques 1, 2 et 3¹⁶, des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3, 4, 5 et 7¹⁷, à l'initiative Défi Faim zéro, au mouvement SUN et au programme Unité d'action des Nations Unies II.
26. Les objectifs du projet sont les suivants:
 - assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes déplacées et faciliter leur retour librement consenti dans les régions rouvertes des FATA (Objectif stratégique 1);
 - rétablir, stabiliser et améliorer l'état nutritionnel des populations vulnérables et reconstituer leurs moyens d'existence à l'aide d'activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) (Objectif stratégique 2);
 - renforcer la résilience des communautés grâce à des activités de réduction des risques de catastrophe et de reconstitution des moyens d'existence comportant une dimension nutritionnelle (Objectif stratégique 3); et
 - améliorer l'infrastructure et les capacités nationales dans les domaines de la logistique et de la gestion des risques de catastrophe (Objectif stratégique 3).

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'assistance apportée en matière de sécurité alimentaire

27. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200250 (2013–2015) avait pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des personnes déplacées

¹⁶ Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence; Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence; Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels.

¹⁷ Objectifs du Millénaire pour le développement: 1 – réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2 – assurer l'éducation primaire pour tous; 3 – promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4 – réduire la mortalité infantile; 5 – améliorer la santé maternelle; 7 – préserver l'environnement.

et des populations vulnérables, de réduire les risques de catastrophe en adoptant des mesures de préparation et d'atténuation des risques et de lutter contre la malnutrition. L'évaluation à mi-parcours a conclu que l'IPSR était bien adaptée au contexte et que les résultats obtenus jusque-là étaient très encourageants, avec 4 millions de personnes bénéficiant en 2013-2014 de divers types d'activités: distributions générales de vivres, programme de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë, prévention du retard de croissance, et activités vivres pour l'éducation et 3A. Dans des situations de relèvement consécutives à un choc, le PAM a eu recours aux transferts monétaires pour contrer l'insécurité alimentaire à court terme et contribuer au rétablissement du marché.

28. L'évaluation à mi-parcours a recommandé d'aligner l'activité de prévention du retard de croissance sur les autres interventions pour qu'elle soit plus efficace et de renforcer les capacités de gestion des risques au niveau provincial. Elle a relevé que de nombreuses activités prenaient en compte la problématique hommes-femmes et les questions de protection. Les activités 3A amélioreraient la sécurité alimentaire et contribuaient à réduire les risques. Le système de transferts monétaires mis en place était efficace et pourrait être étendu dans le projet suivant. Dans l'ensemble, l'IPSR 200250 contribuait à subvenir aux besoins des groupes vulnérables et à promouvoir le redressement à long terme.

Vue d'ensemble

29. Parallèlement aux aspirations du Gouvernement en matière de croissance et de développement, le PAM concentrera son action sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition, la gestion des catastrophes, l'éducation et les disparités dont sont victimes les plus vulnérables. Priorité sera donnée au passage de la phase des secours à celle du redressement, à l'intégration des actions et à la mise en place d'une intervention nutritionnelle globale: les activités – qui s'appuieront sur un corpus de politiques – seront mieux intégrées au niveau thématique, géographique et au plan des bénéficiaires pour augmenter et rendre plus visible l'impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que sur les activités de préparation, d'atténuation des catastrophes et de renforcement de la résilience. Dans les FATA, les interventions du PAM se focaliseront sur le redressement et la cohésion sociale; dans les provinces du Sindh, du Baloutchistan et du Khyber Pakhtunkhwa, les activités de nutrition et de reconstitution des moyens d'existence seront concentrées sur les mêmes régions, à savoir celles sujettes à des catastrophes et où la malnutrition est diffuse, pour avoir un meilleur impact et une plus large portée.
30. À l'issue des nombreuses consultations menées avec le Gouvernement, les activités ont été concentrées dans les zones où le PAM et les autorités fédérales et provinciales ont établi qu'il était indispensable d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition au cours des trois prochaines années, compte tenu des objectifs du programme Vision 2025. Il s'agit de zones où l'insécurité alimentaire et nutritionnelle se conjugue à de mauvais indicateurs socio-économiques, qui sont situées dans des districts à risque et où les capacités des autorités peuvent être renforcées.
31. L'assistance alimentaire et monétaire viendra compléter l'action stratégique menée aux niveaux fédéral et provincial pour favoriser l'élaboration de politiques, les activités de sensibilisation et le renforcement des capacités dans les domaines de la sécurité alimentaire, des politiques de nutrition, de la préparation aux catastrophes et de l'intervention en cas de crise, et des programmes d'éducation réalisés par le Gouvernement. Le PAM contribuera au développement des capacités d'analyse pour le compte du Gouvernement et d'autres acteurs en vue d'améliorer l'information, le ciblage et la programmation.

32. Le PAM aura essentiellement recours à deux modalités: les distributions alimentaires et les transferts monétaires, ces derniers devant être privilégiés lorsque les marchés sont stables et capables de les absorber, et lorsque les conditions de sécurité et de mise en œuvre le permettent.
33. Les distributions générales de vivres destinées aux personnes déplacées et aux rapatriés se poursuivront, mais céderont peu à peu la place à une aide assortie de conditions; elles seront rattachées aux filets de protection reposant sur des activités productives, notamment dans les zones de retour.
34. Le PAM veillera à ce que les femmes et les hommes soient consultés à tous les stades de la planification et de la mise en œuvre des activités et appliquera pleinement la nouvelle politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015–2020) pour favoriser la participation des femmes à tous les niveaux de la mise en œuvre. Il fera également en sorte que les femmes soient représentées au sein des comités de pilotage communautaire.
35. Pour respecter les principes du PAM en matière de sécurité, de dignité et d'intégrité, la stratégie de mise en œuvre prévoira une collaboration avec des institutions spécifiquement investies d'un mandat de protection et des concertations avec les communautés afin de bien comprendre les modalités de prise de décision ainsi que les structures de pouvoir et de mesurer leurs conséquences sur les droits des personnes vulnérables. Le PAM prendra des mesures spécifiques pour éviter l'exclusion et prévenir tout détournement ou manipulation de son assistance. Dans le cadre des activités 3A, d'autres mesures seront mises en place pour veiller à ce que les bénéficiaires qui sont dans l'impossibilité de participer aux activités (pour des raisons de santé, d'âge ou d'incapacité physique) reçoivent malgré tout une assistance, non assortie de conditions ou moyennant un ajustement des normes de travail.

Composante Secours

⇒ Distributions générales

36. À la demande du Ministère des États et des régions frontalières et du Secrétariat des FATA, le PAM continuera de subvenir chaque mois aux besoins alimentaires de 1 million de personnes déplacées dès le démarrage du projet et conformément au plan de retour librement consenti du Gouvernement. Toutes les personnes déplacées et enregistrées comme telles recevront, lorsque l'interdiction d'accès sera levée¹⁸, une ration de six mois non assortie de conditions composée de farine de blé, d'huile, de légumes secs et de sel. Cette ration permettra de faire la soudure entre les secours immédiats et le redressement à court et moyen termes; elle contribuera à atténuer l'insécurité alimentaire jusqu'aux premières récoltes ou jusqu'à la reconstitution des actifs productifs ou d'autres moyens d'existence.
37. Étant donné la précarité de la situation alimentaire des personnes déplacées, il est indispensable de fournir une assistance alimentaire aux familles pour les aider à survivre et appuyer le processus de réinstallation. Comme convenu avec le Gouvernement, le PAM livrera durant les six premiers mois une aide de secours mensuelle non assortie de conditions aux populations concernées par les opérations de maintien de l'ordre public menées dans les FATA¹⁹.

¹⁸ C'est-à-dire lorsque le Gouvernement déclarera que la sécurité des zones d'où viennent ces personnes est suffisamment restaurée pour que les retours puissent commencer.

¹⁹ La distribution des rations de six mois se terminera à la mi-2017, six mois après les derniers retours.

38. Dans le cadre du suivi réalisé lors du développement du programme, le PAM veillera à ce que les femmes, les hommes, les garçons et les filles ainsi que les personnes ayant des besoins particuliers soient tous consultés au même titre sur le choix des mécanismes de distribution et puissent participer pleinement à la conception, à l'exécution et au suivi de la distribution des vivres et des transferts monétaires. Femmes et filles seront consultées séparément par respect des coutumes et réalités culturelles locales. Pour améliorer le taux d'inclusion des femmes dans les activités de secours, le PAM délivrera les cartes de ration et de retrait d'espèces aux femmes, aux ménages dirigés par des enfants, aux veuves et aux ménages polygames, et ajustera les distributions en conséquence.

⇒ *Réserve en cas de catastrophe*

39. Bien que les capacités de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de crise des pouvoirs publics aient augmenté, ce projet prévoit une provision qui pourra être débloquée à la demande du Gouvernement pour faire face à une catastrophe majeure – déplacements futurs ou chocs affectant environ 390 000 personnes par an – et donnera la marge de manœuvre nécessaire pour mettre en œuvre en temps voulu une intervention de secours dont les besoins dépasseraient ceux prévus dans le présent projet.

Composante Nutrition

40. Cette composante s'articule autour des axes suivants: i) politiques et sensibilisation; ii) prévention et gestion de la malnutrition parmi les groupes vulnérables – prévention et traitement de la malnutrition aiguë, prévention du retard de croissance, enrichissement des aliments à domicile pour remédier aux carences en micronutriments, développement et intensification de la production locale d'aliments nutritifs spéciaux; et iii) iodation généralisée du sel et enrichissement de la farine de blé.

⇒ *Politiques et sensibilisation*

41. Le PAM renforcera l'assistance technique qu'il apporte au Gouvernement pour l'élaboration des politiques et les actions de sensibilisation dans le domaine de la nutrition, en collaboration avec l'UNICEF, la FAO, l'OMS et d'autres partenaires, l'objectif étant d'alerter l'opinion et d'obtenir les ressources nécessaires pour intensifier les interventions nutritionnelles et bien ancrer la nutrition dans le programme de développement du Gouvernement.

42. Le PAM fournira également une assistance technique au Gouvernement pour l'aider à établir un secrétariat et des unités de travail SUN aux niveaux national et provincial et faciliter ainsi la coordination intersectorielle, l'harmonisation des politiques et des normes, et renforcer le suivi; il continuera de collaborer avec ses partenaires dans le domaine des politiques de nutrition pour veiller à ce que les plans d'action pour la nutrition tiennent compte des modalités d'assistance alimentaire et monétaire du PAM et à ce qu'ils soient effectivement mis en œuvre.

43. L'impact des inégalités entre les sexes sur l'assistance nutritionnelle sera évalué et traité dès le démarrage des activités et pendant toute la durée de leur mise en œuvre. L'intégration de la problématique hommes-femmes dans les programmes de nutrition sera facilitée par la participation d'un nombre accru de femmes aux distributions et au suivi sur les sites du projet.

⇒ *Prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë*

44. En partenariat avec l'UNICEF et l'OMS, le PAM continuera de fournir un traitement contre la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de 6 à 59 mois ainsi que chez les femmes enceintes et les mères allaitantes dans tout le pays. Au Baloutchistan et dans les

FATA, cette activité sera mise en œuvre par des institutions gouvernementales, en vue de faciliter sa pérennisation et son intégration à d'autres programmes au sein de l'infrastructure sanitaire existante.

45. Le programme de prévention de la malnutrition aiguë prévoit une supplémentation alimentaire généralisée au moyen d'aliments nutritifs spéciaux; il ciblera d'une part les enfants âgés de 6 à 23 mois, qui recevront un supplément nutritif à base de lipides (le Wawa Mum), et d'autre part les enfants de moins de 3 ans, qui recevront des biscuits à haute teneur énergétique pendant les trois mois suivant une crise, afin de prévenir une détérioration de leur état nutritionnel.

⇒ *Prévention du retard de croissance*

46. Le PAM poursuivra ses activités d'appui à la prévention du retard de croissance durant les 1 000 premiers jours de la vie dans six districts: deux au Sindh (activité en cours), deux au Baloutchistan et deux dans les FATA.
47. Parallèlement aux activités de sensibilisation aux bonnes pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et d'hygiène, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants âgés de 6 à 23 mois recevront des aliments nutritifs spéciaux produits dans le pays, dans le cadre d'une stratégie combinant aliments et éléments nutritifs, qui sera conforme aux stratégies non alimentaires et à d'autres interventions ayant une dimension nutritionnelle. Les activités de prévention du retard de croissance seront rattachées aux programmes de protection sociale fondés sur les transferts de type monétaire afin d'aider les familles à se procurer "les bons aliments au bon moment". La malnutrition aiguë modérée et le retard de croissance seront traités dans le cadre d'activités prioritaires visant à améliorer l'alimentation d'appoint, à diversifier les repas et à augmenter leur fréquence.
48. Concernant le traitement de la malnutrition aiguë modérée et la prévention du retard de croissance, le projet donnera la priorité aux activités destinées à améliorer les pratiques d'alimentation d'appoint, à diversifier les repas et à augmenter leur fréquence en vue de parvenir à un apport alimentaire minimum acceptable. Il prévoit également d'allonger la durée de l'allaitement et de compléter celui-ci par des aliments d'appoint entre 6 et 23 mois.

⇒ *Traitement des carences en micronutriments grâce à l'enrichissement des aliments à domicile*

49. Des micronutriments en poudre seront distribués aux enfants âgés de 24 à 59 mois dans les centres de santé communautaires gérés par les services sanitaires provinciaux. Pour le traitement de la malnutrition aiguë et la prévention du retard de croissance, le PAM remplacera les rations composées d'un mélange maïs-soja et d'huile végétale par un supplément nutritif à base de lipides produit localement. Cette modification repose sur plusieurs éléments: une étude d'acceptabilité; les recommandations parues dans un dossier de *The Lancet* (2013) démontrant que l'apport de ce supplément entraîne une amélioration de la nutrition maternelle; les recommandations de l'évaluation à mi-parcours de l'IPSR précédente; la préférence du Gouvernement; et le fait désormais établi que les femmes enceintes et les mères allaitantes partagent leur ration (mélange maïs-soja et huile) avec les autres membres de la famille, diminuant ainsi l'impact de cette ration sur leur état nutritionnel.
50. Fort de l'engagement pris par le Gouvernement de réduire la malnutrition liée à la carence en micronutriments, le PAM, en partenariat avec les services sanitaires provinciaux, l'Initiative Micronutriments, l'UNICEF et l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, intensifiera son action à l'appui de l'enrichissement de la farine de blé. Le réseau de moulins du Pakistan se chargera de l'enrichissement de la farine à titre commercial, en y

ajoutant une préparation composée de fer, d'acide folique et de micronutriments destinée à combattre l'anémie et d'autres carences en micronutriments. Cette composante prévoit l'apport d'une assistance technique et le développement des capacités des minotiers, un appui à l'achat de grandes quantités de préparations, et un renforcement des mécanismes de contrôle de la qualité.

51. Le PAM continuera de participer au programme national d'iodation généralisée du sel, dont l'objectif est que 90 pour cent de la population consomme du sel iodé d'ici à 2018. L'appui direct apporté par le PAM disparaîtra peu à peu au profit d'actions en faveur de la durabilité, de l'amélioration de l'assurance qualité, de la production et de la mobilisation sociale.

Composante Assistance alimentaire pour la création d'actifs: amélioration des moyens d'existence, réduction et gestion des risques de catastrophe

52. Les interventions visant les moyens d'existence et la réduction/gestion des risques de catastrophe contribueront à renforcer la résistance aux chocs des communautés grâce à la mise en place de filets de sécurité fondés sur des activités productives et à la création d'actifs; elles soutiendront et renforceront les capacités du Gouvernement à tous les niveaux pour l'aider à faire face à des situations graves d'insécurité alimentaire consécutives à des catastrophes naturelles, tant au niveau de la préparation que de l'évaluation et de l'intervention.
53. Cette composante aide les populations vulnérables à reconstituer leurs moyens d'existence et à accéder à des activités génératrices de revenus; elle contribue également à remettre sur pied les communautés de manière à ce qu'elles puissent mieux résister aux catastrophes futures. Les services techniques concernés participent à la conception et à la mise en œuvre des activités en veillant au respect des normes techniques, avec l'aval des autorités du district.
54. En collaboration avec le Ministère du changement climatique et le Ministère des États et des régions frontalières, le PAM participera à la construction et à la réparation des actifs communautaires afin de promouvoir la sécurité alimentaire, et la reconstitution accélérée des moyens d'existence parmi les groupes les plus exposés à l'insécurité alimentaire, dans les régions sujettes aux sécheresses et aux inondations et dans les zones de déplacement/retour. Les activités de renforcement de la résilience et d'adaptation se concentreront sur les travaux de restauration à forte intensité de main-d'œuvre: petite agriculture (production végétale) et remise en état de l'infrastructure communautaire (systèmes de collecte de l'eau, routes de desserte, canaux, écoles endommagées), avec l'apport de formations dans les domaines de l'élevage, de l'horticulture et de la foresterie.
55. Les activités entreprises dans le cadre de cette composante seront définies en collaboration avec les communautés dans le cadre d'une approche participative; elles seront axées sur la remise en état et le renforcement de l'infrastructure agricole et communautaire et viseront à décourager la population de recourir à des expédients dangereux et à pérenniser les retours. Les activités seront conçues en fonction des analyses de la sécurité alimentaire réalisées par l'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) et du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), qui fournissent périodiquement une vue d'ensemble de la situation de la sécurité alimentaire.
56. À la fin de la période de six mois couverte par la ration fournie à l'appui des retours, le PAM élargira les activités portant sur les moyens d'existence dans les régions des FATA où s'effectuent les retours. Il coordonnera son action avec celle de la FAO et d'autres organismes.

57. Des mesures seront prises pour bien faire comprendre aux bénéficiaires l'importance du rôle des femmes dans les activités – participation des femmes aux décisions concernant l'utilisation de l'aide monétaire et alimentaire ou encore représentation plus équilibrée des hommes et des femmes dans les comités de gestion des projets; les femmes seront également encouragées à participer à la conception d'activités exclusivement féminines.

⇒ *Appui aux politiques et renforcement des capacités*

58. En étroite coopération avec l'Agence nationale de gestion des catastrophes, les capacités et l'assistance technique seront renforcées dans les domaines suivants: préparation aux catastrophes et intervention en cas de crise aux niveaux fédéral et provincial; gestion communautaire des risques de catastrophe; sécurité des écoles; évaluation de la vulnérabilité et des risques; gestion de la chaîne d'approvisionnement; conception et mise en œuvre d'un système de gestion des denrées; et permanence téléphonique pour rester à l'écoute des bénéficiaires.

59. Pour augmenter et rationaliser les capacités d'intervention d'urgence à tous les niveaux et remédier aux déficiences logistiques, le présent projet s'attachera en priorité à compléter les dispositifs d'action humanitaire dans le cadre des efforts déployés en coopération avec l'Agence nationale de gestion des catastrophes et ses homologues aux niveaux des provinces et des districts. Il est désormais bien établi que ces dispositifs permettent d'améliorer la capacité des infrastructures et de raccourcir les délais d'intervention dans les zones les plus vulnérables et sujettes aux catastrophes.

Composante Éducation

⇒ *Alimentation scolaire*

60. Le PAM élargira son programme d'alimentation scolaire pour couvrir le Waziristan-Nord (dans les FATA) et une partie des régions frontalières afin d'appuyer la stratégie gouvernementale d'aide au retour.

61. Agissant en étroite collaboration avec la Direction de l'éducation des FATA, le programme d'alimentation scolaire couvrira l'ensemble des écoles de ces zones et celles d'une partie des régions frontalières; à ce titre, les enfants des écoles maternelles et primaires recevront chaque jour, en milieu de matinée, 75 grammes de biscuits à haute teneur énergétique²⁰ couvrant 75 pour cent de leurs besoins journaliers en micronutriments. Les élèves des cinq premières années du primaire recevront chaque mois une ration à emporter de 4,5 litres d'huile végétale enrichie.

62. Les biscuits à haute teneur énergétique ont été retenus car les analyses ont montré qu'ils avaient permis d'accroître la scolarisation de 12 pour cent en 2015 dans les écoles primaires des FATA bénéficiant de l'aide du PAM et d'y porter à 98 pour cent le taux de poursuite des études. En outre, la logistique – manutention, entreposage et distribution – est plus facile à gérer dans ce cas que dans celui des autres types de ration proposés – repas cuisinés ou produits alimentaires achetés localement – pour lesquels l'infrastructure et le contrôle de qualité nécessaires n'existent pas encore dans les FATA ni dans les régions frontalières.

63. Les filles qui fréquentent l'école secondaire dans les FATA, dont 1 pour cent seulement achèvent leur scolarité, recevront une aide monétaire du PAM, dont le but est de les encourager à poursuivre leurs études et à améliorer leur niveau d'instruction. Ces aides monétaires permettront aussi au Gouvernement de renforcer sa capacité de gestion de cette modalité pour qu'elle soit utilisable dans les FATA et pour qu'il puisse la prendre

²⁰ Au Pakistan, les écoles fonctionnent sur la base d'une demi-journée de cours.

complètement en charge avant la fin des trois années que durera le projet. Les deux modalités – produits alimentaires et aide monétaire – seront mises en œuvre dans les sept districts des FATA.

64. Les avantages sociaux que génère l'éducation des filles sont très importants: âge du mariage retardé et grossesses plus tardives, meilleure nutrition des femmes enceintes, des mères allaitantes et des nourrissons, et baisse des taux de mortalité infantile. Il y a aussi des retombées positives dans le secteur agricole, où l'utilisation de techniques culturelles plus productives est attribuable à une meilleure instruction des filles. La participation des filles et des femmes progresse également dans d'autres secteurs.
65. Le programme d'éducation viendra s'ajouter aux activités d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de formation des enseignants et de nutrition mises en œuvre par les partenaires du PAM, et sera coordonné avec l'action menée dans le cadre de l'initiative Nourrir les corps – Nourrir les esprits, dont le PAM, l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sont les interlocuteurs désignés.

⇒ *Appui aux politiques et renforcement des capacités*

66. En réponse aux requêtes formulées par les autorités provinciales du Baloutchistan, du Punjab et du Sindh au cours de vastes consultations, la composante prévoit l'apport d'un appui technique à la conception, à la mise en œuvre et au suivi du programme d'alimentation scolaire, en vue d'y intégrer, le cas échéant, des denrées de production locale. Dans le cadre de l'initiative nationale Faim zéro, le projet aidera également les pouvoirs publics à mettre en place des activités pilotes dans certaines zones du pays.

Composante Appui aux politiques générales et renforcement des capacités

67. À la demande des autorités fédérales et provinciales, le PAM intensifiera son appui aux politiques et aux activités de sensibilisation dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'éducation (prise en charge de l'alimentation scolaire par le Gouvernement), et participera au renforcement des capacités d'analyse (système d'information géographique, évaluation des risques multiples et de la vulnérabilité, évaluations de la sécurité alimentaire, gestion de l'information, etc.).
68. Le PAM collaborera avec les responsables des réserves stratégiques de céréales aux niveaux fédéral et provincial pour les aider à améliorer la gestion des réserves de blé et à réduire les pertes après les récoltes et durant l'entreposage.

Transfert des responsabilités

69. Étant donné la nature transitoire de ce projet, les activités seront progressivement prises en charge par le Gouvernement à tous les niveaux tandis que le renforcement des capacités des services concernés se prolongera pendant toute la durée du projet.
70. En complément des secours d'urgence et de l'aide au redressement, le projet prévoit d'augmenter les capacités des pouvoirs publics en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi des programmes portant sur les moyens d'existence, la nutrition et l'alimentation scolaire. Pour faire face aux catastrophes, le PAM favorisera le renforcement de la résilience des communautés en prévision de chocs futurs, des capacités de détection des situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, du ciblage et de la couverture des populations vulnérables.

71. Le PAM favorisera le transfert de responsabilité des programmes spécifiquement axés sur la nutrition et leur intégration dans les systèmes de santé nationaux en fournissant un appui technique dans les cas où le financement des coûts opérationnels et des dépenses de personnel est prévu par la Commission de la planification (formulaires PC-1 – modèles de présentation des projets de développement).

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

72. Ce projet ciblera 7,5 millions de bénéficiaires pendant toute la durée de sa mise en œuvre – 3,4 millions la première année, 2,7 millions la deuxième et 2,9 millions la troisième; ces chiffres tiennent compte du rythme des retours des personnes déplacées et, pour la dernière année, de l'accroissement de la scolarisation et de l'expansion des activités de prévention du retard de croissance et 3A.
73. Les activités se baseront sur des études ACV et se concentreront sur les provinces du Sindh, du Khyber Pakhtunkhwa, du Baloutchistan, de l'Azad Jammu-et-Cachemire et sur les FATA. Les zones d'accueil et de retour des populations déplacées seront prioritaires. Les districts ont été ciblés en fonction des indicateurs retenus, des résultats des analyses IPC, et des consultations qui se sont tenues avec les intervenants au niveau provincial.
74. Les groupes cibles des activités 3A comprennent les ménages sans terre ou ayant peu de terre et ceux dont les moyens d'existence sont vulnérables, les familles déplacées et les rapatriés. Le choix de la modalité de transfert – distributions alimentaires ou transferts de type monétaire – se fera en fonction du contexte local et de la situation du marché. L'unité ACV au Pakistan renforcera les systèmes de suivi de la sécurité alimentaire en procédant à des analyses périodiques de la situation avec le Gouvernement et la FAO, effectuera un suivi des marchés et des prix, et diffusera des mises à jour sur les catastrophes, les déplacements et les retours; ces travaux permettront de bien cibler les zones et les communautés les plus vulnérables à secourir.
75. Toutes les activités s'efforceront de promouvoir l'équité entre les sexes en encourageant la participation des femmes et les changements de comportement pour qu'elles aient un meilleur accès à la nourriture et un meilleur contrôle des denrées alimentaires, ce qui permettra d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. À cet égard, la problématique hommes-femmes est un facteur déterminant à prendre en considération dans la conception, le ciblage et la mise en œuvre de chaque activité et lors du choix des modalités de transfert²¹. Les grands principes directeurs du projet sont les suivants: la sécurité, la dignité, "Ne pas nuire"²², la responsabilité à l'égard des bénéficiaires (mécanismes de remontée de l'information provenant des bénéficiaires), la participation et l'accès, l'autonomisation et l'égalité des sexes. Le projet sera ainsi conforme aux nouvelles politiques et directives du PAM en matière de problématique hommes-femmes et de protection.

²¹ Le budget des activités liées à la problématique hommes-femmes est calculé à partir des données figurant dans le catalogue des activités mis à disposition par le Bureau chargé de la prise en compte de la problématique hommes-femmes au Siège du PAM.

²² "Ne pas nuire" est l'un des principes directeurs des Nations Unies dans le domaine des affaires civiles.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ				
Activité	Catégorie de bénéficiaires	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total
Composante SECOURS				
Distributions générales de vivres		556 000	534 000	1 090 000
Prévention de la malnutrition aiguë	Enfants de 6 à 23 mois	99 500	95 500	195 000
	Enfants de 24 à 59 mois	99 500	95 500	195 000
Composante NUTRITION				
Prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë	Enfants de 6 à 59 mois	287 300	276 000	563 300
	Femmes enceintes/mères allaitantes	–	605 400	605 400
Prévention du retard de croissance	Enfants de 6 à 23 mois	113 500	109 000	222 500
	Femmes enceintes/mères allaitantes	–	445 100	445 100
Traitement des carences en micronutriments grâce à l'enrichissement à domicile	Enfants de 24 à 59 mois	283 300	272 100	555 400
Composante 3A: MOYENS D'EXISTENCE, RÉDUCTION ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE				
Moyens d'existence	Activités 3A – vivres	521 500	501 000	1 022 500
	Activités 3A – espèces	484 400	464 400	948 800
Réduction des risques de catastrophe	Activités 3A – espèces	511 000	491 000	1 002 000
Composante ÉDUCATION				
Alimentation scolaire – produits alimentaires	Collation à l'école – Élèves	259 400	173 600	433 000
	Rations à emporter – Élèves	193 500	126 500	320 000
Alimentation scolaire – transferts monétaires	Aide monétaire – Élèves	–	29 000	29 000
	Aide monétaire – membres de la famille*	74 000	71 000	145 000
Totaux ajustés		3 292 700	4 166 000	7 458 700
Réserve en cas de catastrophe		596 700	573 300	1 170 000

* Les élèves seront les bénéficiaires directs de l'aide monétaire tandis que les membres de leurs familles en seront les bénéficiaires indirects. Dans une famille moyenne de six membres, l'enfant inscrit à l'école sera le bénéficiaire direct, les cinq autres membres de la famille étant les bénéficiaires indirects.

– Les enfants recevant une aide au titre de la prévention de la malnutrition aiguë sont également inclus dans la réserve; ils n'ont donc pas été comptés deux fois dans les totaux ajustés. De même, les enfants auxquels sont distribuées des rations à emporter reçoivent également une collation à l'école et n'ont donc pas été comptés deux fois dans les totaux ajustés.

– On estime à 627 200 personnes le chevauchement entre les distributions générales de vivres et la reconstitution accélérée des moyens d'existence; un ajustement de 146 100 bénéficiaires de l'activité de prévention du retard de croissance chez les enfants âgés de 6 à 23 mois et de 24 à 59 mois sur trois ans a été effectué dans les totaux.

CONSIDÉRATIONS D'ORDRE NUTRITIONNEL ET RATIONS/VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE

76. Le blé sera moulu et enrichi localement en fer, folate et autres vitamines et minéraux par le PAM; l'huile végétale (importée) et les biscuits à haute teneur énergétique seront également enrichis et le sel sera iodé. Le bureau de pays continuera de diriger la production de suppléments nutritifs à base de lipides pour combattre la malnutrition: l'Acha Mum sera utilisé pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et le Wawa Mum pour la prévention du retard de croissance et le traitement des carences en micronutriments chez les enfants âgés de 6 à 23 mois; des micronutriments en poudre seront distribués aux enfants de 23 à 59 mois. Le PAM aidera le Gouvernement à gérer la chaîne d'approvisionnement des aliments nutritifs spéciaux et à mettre au point des normes de qualité et de surveillance pour garantir la sécurité de la production commerciale et la vente de produits sûrs, et il apportera une aide à d'autres acteurs dans le secteur des achats.
77. Le PAM procède à un suivi régulier des marchés et des prix qui lui fournit l'information dont il a besoin pour veiller à ce que les transferts monétaires correspondent bien aux prix du marché et au niveau des salaires. Dans les zones reculées qui sont mal reliées aux marchés ou lorsque les marchés ne sont pas en mesure d'absorber davantage de liquidités ou encore lorsque l'approvisionnement en liquidités est insuffisant, le PAM aura recours aux distributions de produits alimentaires.
78. La valeur des transferts monétaires se base sur l'analyse effectuée par le groupe de travail sur l'aide monétaire coprésidé par le PAM. Par souci d'harmonisation, les transferts monétaires seront conformes aux prix du marché et au niveau des salaires: la valeur actuelle est de 6 000 roupies pour 15 jours de travail²³.

²³ L'aide monétaire remise aux filles du secondaire est fonction de la valeur des produits alimentaires, soit 800 roupies par mois pour les classes 6 à 8, et 1 200 roupies pour les classes 9 et 10, auxquels s'ajoutent les coûts d'opportunité.

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERT, PAR ACTIVITÉ (g/personne/jour)

Produits alimentaires/ transferts monétaires	Distribution générale de vivres	Prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë		Prévention du retard de croissance/traitement des carences en micronutriments			Activités 3A (vivres)	Alimentation scolaire			Activités 3A/ réduction des risques de catastrophe (espèces)
	Par membre de famille	Enfants de 6 à 59 mois	Femmes enceintes et mères allaitantes	Femmes enceintes et mères allaitantes	Enfants de 6 à 23 mois	Enfants de 24 à 59 mois		Élèves de maternelle de moins de 4 ans	Élèves du primaire (4–9 ans)	Élèves du secondaire (10–15 ans)	
Blé/farine	444						444				
Légumes secs	44										
Huile végétale	25		34				25		13		
Sel iodé	5						5				
Biscuits à haute teneur énergétique ¹	75							75	75		
Aliments prêts à consommer (Acha Mum)		100									
Aliments prêts à consommer (Wawa Mum) ¹	50				50						
Supercereal (mélange blé-soja enrichi)			167	167							
Supplément nutritif à base de lipides ²			100	100							
Micronutriments en poudre						1					
Transferts monétaires /famille (<i>par mois</i>)										7,8/11,8	59
TOTAL	643	100	201/100	167/100	50	1	474	75	88		-
Total kcal/jour	1986	520	933	633	260	0	1837	338	453		-
% kcal d'origine protéique	11,2						10				
% kcal d'origine lipidique	5,75						6,2				
Nombre de jours d'alimentation par an ou par mois (selon le cas)	360	90	120	180	360	360	75	198 ³	198/150 ⁴	150 ⁴	90

¹ Les filles des classes 6 à 8 recevront 800 roupies par mois et celles des classes 9 et 10, 1 200 roupies par mois.

² Les suppléments nutritifs à base de lipides seront distribués aux femmes enceintes et allaitantes à partir de la deuxième année de l'IPSR. Ils remplaceront le mélange maïs-soja et l'huile dans le cadre de la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë et de la prévention du retard de croissance.

³ 198 jours pour l'alimentation sur place et 150 jours pour les rations à emporter pendant l'année scolaire. La ration à remporter de 4,5 kilogrammes est distribuée tous les deux mois pour 150 jours à titre d'incitation, et équivaut à 13 grammes par enfant et par jour.

⁴ Les biscuits à haute teneur énergétique et le Wawa Mum feront partie de l'assortiment alimentaire d'urgence qui sera fourni en cas de déclenchement d'une situation d'urgence pour éviter une détérioration de l'état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR ACTIVITÉ
(en tonnes ou dollars)

	Distribution générale de vivres	Prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë		Prévention du retard de croissance/traitement des carences en micronutriments			Activités 3A (vivres)	Alimentation scolaire			Réserve	3A/réduction des risques de catastrophe (espèces)	Total (tonnes ou dollars)
		Enfants de 6 à 59 mois	Femmes enceintes et mères allaitantes	Femmes enceintes et mères allaitantes	Enfants de 6 à 23 mois	Enfants de 24 à 59 mois		Élèves de maternelle de moins de 4 ans	Élèves du primaire (4-9 ans)	Élèves du secondaire (10-15 ans)			
Blé	126 993	-	-	-	-	-	34 426	-	-	-	47 274	-	208 693
Légumes secs	12 572	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 680	-	17 252
Huile végétale	7 072	-	973	-	-	-	1 916	-	19 174	-	2 633	-	31 768
Sel iodé	1 572	-	-	-	-	-	427	-	-	-	584	-	2 583
Biscuits à haute teneur énergétique	-	-	-	-	-	-	-	4 419	12 558	-	1 317	-	18 294
Aliments prêts à consommer (Acha Mum)	-	5 070	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 070
Aliments prêts à consommer (Wawa Mum)	-	-	-	-	3 543	-	-	-	-	-	878	-	4 420
Supercereal (mélange blé-soja enrichi)	-	-	4 864	4 312	-	-	-	-	-	-	-	-	9 177
Supplément nutritif à base de lipides	-	-	4 346	5 423	-	-	-	-	-	-	-	-	9 769
Micronutriments en poudre	-	-	-	-	-	88	-	-	-	-	-	-	88
TOTAL (en tonnes)	148 209	5 070	10 183	9 735	3 543	88	36 769	4 419	31 732	-	57 366	-	307 114
Transferts de type monétaire (en dollars)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 125 655	-	52 759 884	59 885 539



DISPOSITIF D'EXÉCUTION

79. Le PAM continuera de collaborer avec le Ministère de la sécurité alimentaire nationale et de la recherche, le Ministère des États et des régions frontalières, le Ministère du plan, du développement et des réformes, le Ministère des services de santé publique, de la réglementation et de la coordination, le Ministère du changement climatique, les autorités chargées de la gestion des catastrophes, le Programme Benazir de soutien des revenus, le Secrétariat des FATA, les services techniques provinciaux concernés ainsi que les partenaires coopérants pour assurer la participation, la prise en charge et l'intégration des activités au niveau local.
80. Le PAM adoptera une stratégie flexible de mise en œuvre des programmes afin de maintenir la continuité des opérations dans les zones où l'insécurité entrave l'accès direct aux sites ou le rend impossible pour le personnel des Nations Unies; il pourra par exemple recourir à des tiers pour effectuer le suivi, à des partenaires du développement ou à des organisations de la société civile sous contrat avec le PAM.
81. L'unité de suivi et d'évaluation collaborera avec les services provinciaux pour renforcer les capacités de mise en œuvre et optimiser les méthodes de collecte et de traitement des données à communiquer sur les indicateurs de produits et d'effets directs. Le mécanisme de retour d'information mis en place pour les bénéficiaires sera introduit dans les services de santé publique du Punjab en vue d'être étendu si possible ultérieurement à d'autres provinces. Il sera utilisé comme un moyen de communication à double sens pour améliorer la qualité, la transparence et l'impartialité des programmes de protection sociale et des filets de sécurité reposant sur des activités productives.
82. C'est dans le Punjab que le caractère transitionnel du projet prendra vraiment corps et que le dispositif d'exécution s'écartera de son cadre traditionnel pour devenir un "centre d'excellence" au Pakistan, s'imposant peu à peu comme un partenaire de choix pour la création de capacités et proposant un éventail de compétences techniques qui constitueront le principal point d'ancrage de la collaboration avec le Gouvernement.

Participation

83. Bien que les femmes jouent un rôle capital dans la sécurité alimentaire familiale, des obstacles d'ordre culturel les privent souvent d'accès à l'assistance et aux services: pour tenter d'y remédier, les évaluations, la conception des programmes, les modalités d'exécution et les activités de suivi et d'évaluation seront guidées par des analyses de la problématique hommes-femmes. Le mécanisme de retour d'information mis en place pour les bénéficiaires servira à évaluer leur satisfaction et leurs préoccupations ainsi que l'idonéité des critères de ciblage afin de mettre en place des conditions d'accès et de participation équitables et culturellement acceptables pour les hommes et les femmes, et de répondre à leurs doléances. Le mécanisme de retour d'information permettra également au PAM de mieux évaluer les problèmes d'inégalité entre les sexes et de protection qui se posent dans le cadre de l'assistance et les difficultés d'accès spécifiques aux femmes.

Partenaires et capacités

84. Le PAM coordonnera avec le Gouvernement, les autorités locales et d'autres partenaires ses travaux sur le ciblage fondé sur la vulnérabilité. Les activités seront mises en œuvre par les administrations des provinces et des districts et le Secrétariat des FATA, les services techniques concernés et les organisations non gouvernementales. On s'efforcera d'exploiter

les complémentarités à tous les niveaux pour créer des synergies et tirer profit des capacités des partenaires.

85. Pour ce qui est des composantes relatives aux politiques, aux activités de sensibilisation et au développement des capacités, le PAM collaborera avec ses homologues gouvernementaux, ses partenaires des Nations Unies et les donateurs.

Achats

86. Les achats de produits alimentaires – sur les marchés locaux dans la mesure du possible – suivront les procédures standard établies pour garantir l'efficacité et la transparence. Le PAM travaillera en collaboration avec les producteurs locaux et continuera d'investir dans le développement des capacités de production et de distribution des suppléments alimentaires produits localement et dans le renforcement des partenariats liés à la chaîne d'approvisionnement, en vue de la commercialisation et/ou de l'exportation éventuelles de produits nutritifs élaborés et produits localement.
87. Conformément à l'initiative Faim zéro et au Programme d'agriculture familiale, le PAM coopérera avec le Ministère de la sécurité alimentaire nationale et de la recherche pour accroître les réserves de céréales et évaluer les effets des achats de blé du Gouvernement sur les revenus des petits exploitants.

Logistique

88. L'Unité de logistique du PAM fournit des services d'entreposage et de manutention des produits alimentaires à Karachi, Quetta et Peshawar, assure des services de transport sur la base d'un recouvrement intégral des coûts, et prend en charge le dédouanement de marchandises pour le compte d'autres intervenants. Ces services sont actuellement utilisés pour l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation internationale pour les migrations et Oxfam.
89. L'Unité de la logistique travaille avec 16 moulins - 4 situés à Multan et 12 à Peshawar – choisis pour leur proximité avec les bénéficiaires. La mouture et l'enrichissement du blé sont étroitement contrôlés par du personnel du PAM spécialement formé à cet effet et un système de gestion de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments a été mis en place pour garantir l'assurance qualité.
90. Les produits alimentaires achetés au niveau régional ou international arriveront au port de Karachi ou à Port Qasim et seront transportées par des sociétés commerciales jusqu'aux plates-formes logistiques du PAM à Peshawar, Quetta ou Karachi, d'où elles seront acheminées jusqu'aux entrepôts des partenaires et aux points de livraison finale. Tous les mouvements des denrées sont suivis par un outil SAP de gestion en ligne, dénommé Système d'appui à la gestion logistique, afin d'assurer la transparence et la reddition de comptes.

Modalités de transfert

91. Les deux principales modalités d'assistance auxquelles le projet aura recours seront les transferts monétaires et les distributions de produits alimentaires. La priorité sera donnée aux transferts monétaires si les conditions de sécurité et la situation des marchés le permettent et si cela correspond aux préférences des communautés.
92. Le bureau du PAM au Pakistan a établi une série de procédures et de directives pour la bonne exécution des activités de transfert monétaire, lesquelles ont évolué à la suite des études de faisabilité qui ont été réalisées par le PAM dans les districts ciblés pour évaluer la situation des marchés, la sécurité alimentaire des ménages et l'impact des interventions à caractère monétaire.

93. Le mécanisme de décaissement prévoit que les bénéficiaires recevront l'aide monétaire auprès d'un point de vente convenu ou d'un agent spécialisé, avec l'appui d'un prestataire de services ou d'un établissement financier local. Pour le programme d'alimentation scolaire et les interventions ordinaires ayant recours aux transferts de type monétaire, le choix de la modalité sera déterminé en fonction du contexte, de la culture locale, des coutumes et des traditions, notamment dans des régions comme les FATA où la mobilité des femmes est limitée²⁴.
94. La carte de ration remise par le PAM à chaque bénéficiaire portera le numéro de la carte nationale d'identité électronique de celui-ci, pour faciliter les vérifications. Ce sont les partenaires coopérants qui informeront les bénéficiaires des montants auxquels ils ont droit ainsi que de la date et de l'endroit où les paiements s'effectueront. Les partenaires coopérants seront présents pour veiller au bon déroulement des versements.
95. Les procédures standard établies par le bureau de pays pour les activités reposant sur des transferts monétaires tiennent compte des coutumes locales, notamment dans les FATA où la mobilité des femmes est réduite. La carte de ration du PAM portera également le numéro de la carte nationale d'identité électronique du bénéficiaire; les partenaires d'exécution superviseront les opérations de décaissement et informeront les bénéficiaires des montants auxquels ils ont droit. Dans le cadre de ces programmes, le PAM et ses partenaires utiliseront un système unique intégré et en ligne afin d'éviter le double comptage des bénéficiaires.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

96. Le PAM assurera le suivi de l'assistance au moyen d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, dont les données seront ventilées par activité et par sexe; le suivi de la performance, de même que le suivi des distributions et post-distribution, se feront sur la base d'indicateurs d'effets directs. Les études sur la sécurité alimentaire nationale réalisées avec le Gouvernement permettront de surveiller l'évolution des indicateurs du programme Vision 2025. Le suivi effectué par l'unité ACV reposera sur des méthodes intégrées de classification de la sécurité alimentaire, et inclura une surveillance périodique des marchés et des prix.
97. Les partenaires coopérants communiqueront le nombre de bénéficiaires de chaque activité et les quantités distribuées, lesquels seront ensuite vérifiés par le PAM et ses homologues gouvernementaux. Le système de suivi en ligne des bénéficiaires permettra d'éliminer les doublons; les informations reçues concernant le programme d'alimentation scolaire et les activités de nutrition seront confrontées aux renseignements fournis par le système d'information sur la nutrition. Le suivi sera conforme au nouveau cadre de résultats stratégiques et sera externalisé dans les zones d'accès limité. Les dispositifs seront revus périodiquement et les déploiements de personnel seront fonction des conditions de sécurité.
98. Dans les zones auxquelles le personnel des Nations Unies n'a pas accès, le PAM continuera d'externaliser ses dispositifs de suivi, lesquels seront revus périodiquement; les déploiements de personnel seront fonction des conditions de sécurité.
99. Le PAM a prévu d'effectuer un examen à mi-parcours et une évaluation finale externe. Les résultats de l'évaluation du projet de prévention du retard de croissance dans la province du Sindh seront disponibles prochainement, et le Gouvernement prévoit de réaliser en 2016 une enquête nutritionnelle nationale en collaboration avec le PAM et ses partenaires, ainsi qu'une étude des effets des envois de fonds de l'étranger sur la sécurité alimentaire. Le PAM

²⁴ Une étude de faisabilité sera réalisée au cours des cinq à six prochains mois pour affiner le mécanisme de transfert applicable aux activités 3A et au programme d'alimentation scolaire.

communiquera son plan de travail annuel à la Division des affaires économiques qui participera aux examens annuels de l'avancement des activités.

GESTION DES RISQUES

100. Le projet est exposé à des risques d'ordre contextuel tels qu'une catastrophe survenant brutalement, l'insécurité ou les effets du changement climatique. Parmi les risques de nature programmatique, on relèvera les pratiques culturelles qui limitent l'accès des femmes et des filles à l'assistance, l'absence de partenaires coopérants ou l'insuffisance de leurs capacités techniques, et le manque de ressources. Les études de faisabilité ont recensé les risques liés aux interventions fondées sur les transferts monétaires, tels que l'exclusion de bénéficiaires, et ont souligné la nécessité d'évaluer les capacités des prestataires de services financiers et des partenaires coopérants.
101. Le PAM étudie les risques et les mesures d'atténuation sous l'angle de leur impact potentiel et de la probabilité qu'ils surviennent. La programmation et la planification sont régulièrement réexaminées à la lumière des risques évalués, tant en interne qu'en consultation avec le Gouvernement et les partenaires.
102. Pour atténuer les risques, le projet comprend une réserve qui pourrait être activée à la demande du Gouvernement pour lancer la première phase d'une intervention s'il se produisait une catastrophe de plus grande ampleur que ce qui est envisagé dans le présent projet.

Sécurité

103. Au cours des trois dernières années, le Gouvernement a amélioré les conditions de sécurité, permettant ainsi au PAM d'avoir plus facilement accès aux zones opérationnelles. Le soutien apporté par le Gouvernement aux activités humanitaires dans le nord-ouest du pays se traduit par différentes mesures destinées à protéger les centres d'opérations humanitaires, à appuyer les protocoles de sécurisation des distributions et à réduire au minimum les risques sécuritaires sur les sites de distribution des partenaires coopérants.
104. L'équipe des Nations Unies chargée de la sécurité, à laquelle le PAM collabore, détermine les niveaux de risque acceptables conformément aux directives des Nations Unies en matière de gestion des risques, tout en veillant à préserver la continuité des opérations. Le PAM regroupe l'information et a recours à des outils d'analyse qui permettent de contextualiser et de mieux comprendre les menaces et les facteurs de vulnérabilité. Dans les zones où l'accès est limité, il a recours à un système de soutien direct de ses opérations sur le terrain lui permettant d'intégrer ses communications dans le système de sécurité des Nations Unies. La stratégie du PAM pour le pays prévoit des procédures visant à garantir la sûreté et la sécurité du personnel et des locaux.
105. L'ensemble du personnel du PAM a reçu une formation concernant les procédures de sécurité et d'urgence et le système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Une application souple de ces procédures sur les sites de distribution, notamment dans les FATA et au Khyber Pakhtunkhwa, permet de limiter au maximum les risques auxquels sont exposés le personnel, les partenaires et les bénéficiaires, tout en assurant la continuité des activités.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	208 693	83 477 057	
Légumes secs	17 252	9 380 966	
Huile et matières grasses	31 768	26 685 339	
Aliments composés et mélanges	46 730	67 751 271	
Autres	2 671	2 381 732	
Total, produits alimentaires	307 114	189 676 365	
Transport extérieur		2 731 196	
Transport terrestre, entreposage et manutention		26 417 027	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		30 908 569	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		249 733 157	249 733 157
Transferts de type monétaire		59 885 539	
Coûts connexes		8 786 781	
Transferts de type monétaire et coûts connexes		68 672 320	68 672 320
Développement et augmentation des capacités		23 891 000	23 891 000
Coûts opérationnels directs			342 296 477
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) ²			52 825 734
Total des coûts directs du projet			395 122 211
Coûts d'appui indirects (7 pour cent) ³			27 658 555
COÛT TOTAL POUR LE PAM			422 780 765

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. La part allouée aux coûts d'appui directs est revue chaque année.

³ Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	22 282 929
Agents des services généraux	12 380 662
Prime de danger et indemnités locales	124 718
Total partiel	34 788 309
Dépenses de fonctionnement et autres	
Dépenses d'équipement	2 060 539
Sécurité	4 073 290
Voyages et transport	4 824 255
Études préalables, évaluations et suivi¹	1 590 500
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	52 825 734

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Résultats transversaux		
<p>Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p>	<p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes</p> <p>Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet</p> <p>Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les hommes</p>	
<p>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p>	<p>Le Gouvernement continue d'agir pour la sécurité de l'environnement opérationnel. Un mécanisme efficace de remontée de l'information est en place pour donner suite aux réclamations des bénéficiaires.</p>
<p>Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p>	<p>Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)</p> <p>Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires</p> <p>Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires</p>	<p>Des partenaires répondant aux critères minimums et dotés de capacités d'exécution suffisantes sont disponibles.</p>





ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence		
Effet direct 1.1 Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages et/ou des individus ciblés au cours de la période d'assistance	Score de diversité alimentaire Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant	Le Gouvernement continue d'agir pour la sécurité de l'environnement opérationnel. La situation du marché est propice à la mise en œuvre d'opérations de transferts monétaires.
Effet direct 1.2 Stabilisation ou réduction de la dénutrition chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes	Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement (en %) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité (en %) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement (en %) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération (en %) Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions	Les besoins fondamentaux – eau et assainissement, santé et hygiène – sont satisfaits.
Produit 1.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés	Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue	Des infrastructures et des capacités de mise en œuvre adéquates sont disponibles sur les sites retenus.
Produit 1.2 Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés	Proportion d'aidants familiaux ciblés (hommes et femmes) ayant reçu 3 messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue	Les partenaires coopérants et les homologues respectent les pratiques habituelles d'exécution des programmes.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence		
Effet direct 2.1 Obtention ou maintien pendant la période couverte par l'assistance d'une consommation alimentaire adéquate parmi les ménages ciblés	Score de diversité alimentaire Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite	Les financements arrivent à temps et la filière d'approvisionnement n'est pas interrompue. La distribution des vivres a lieu en toute sécurité dans les zones prévues. La situation du marché est propice à la mise en œuvre des opérations de transferts monétaires.
Effet direct 2.2 Amélioration de l'accès aux avoirs et aux services de base, y compris les infrastructures communautaires et commerciales	Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse Scolarisation: taux annuel moyen de variation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM Scolarisation (filles): taux annuel moyen de variation du nombre de filles inscrites dans les écoles secondaires aidées par le PAM Proportion d'élèves qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion d'élèves qui poursuivent leurs études dans les écoles secondaires aidées par le PAM	Les partenaires coopérants disposent des capacités techniques nécessaires à la réalisation des activités 3A. Les vivres distribués par le PAM à titre d'incitation encouragent les enfants à fréquenter les cours et à poursuivre leurs études. Les écoles fonctionnent.
Effet direct 2.3 Stabilisation ou réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire	Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions	Les financements arrivent à temps et la filière d'approvisionnement n'est pas interrompue. Le budget, les ressources humaines et les capacités nécessaires sont disponibles, tout comme des directives émanant du Bureau régional pour l'Asie et du Siège, pour mesurer les indicateurs. L'éducation sanitaire et nutritionnelle est adaptée. Les bénéficiaires ciblés ont accès aux services nutritionnels de base



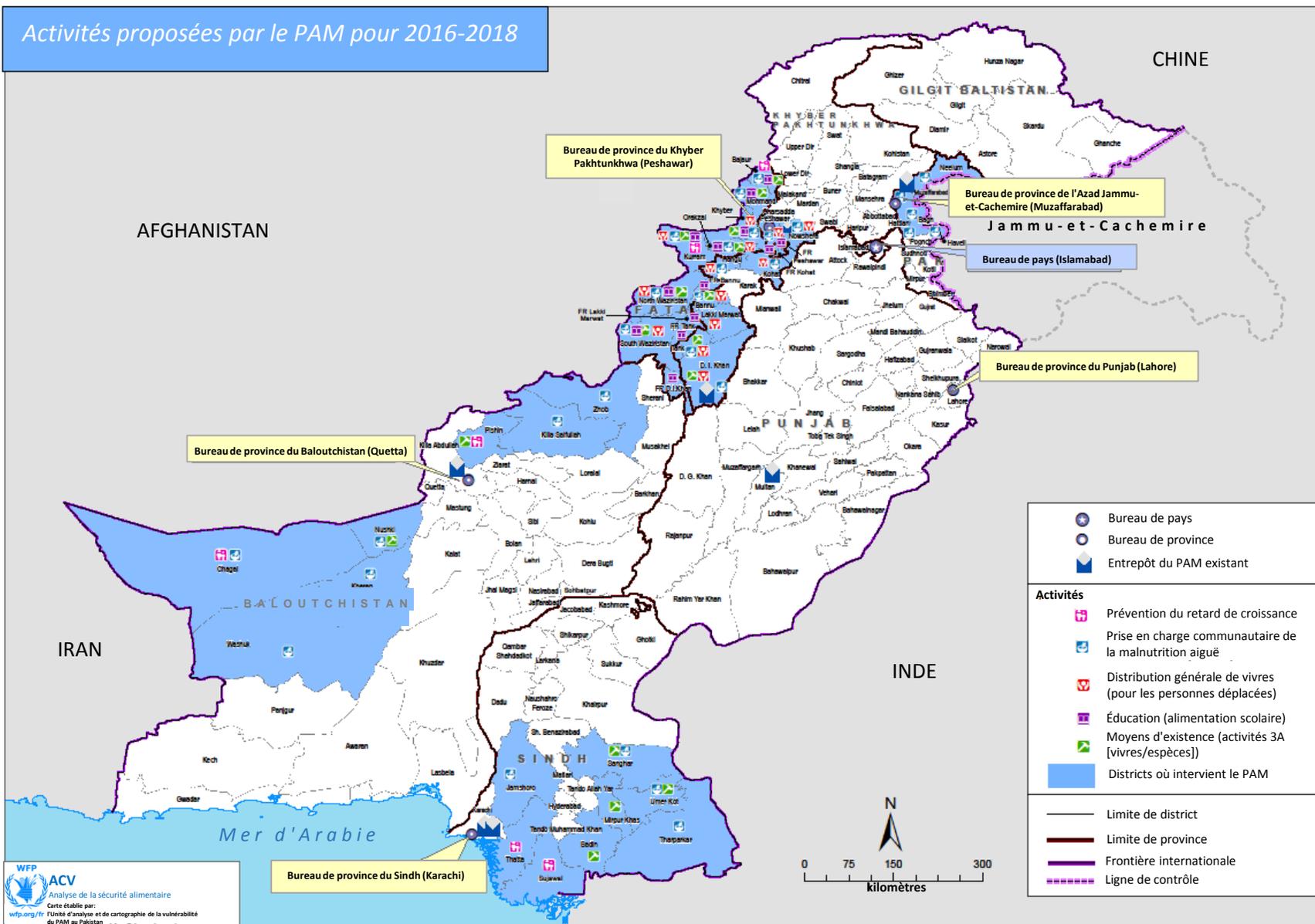


ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 2.1</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité de produits alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p>	<p>Des infrastructures et des capacités de mise en œuvre adéquates sont disponibles sur les sites retenus.</p> <p>Les articles non alimentaires sont disponibles en quantités suffisantes pour faciliter la mise en œuvre des activités.</p>
<p>Produit 2.2</p> <p>Avoirs communautaires ou avoires utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés</p>	<p>Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés, par type et unité de mesure</p>	<p>Les partenaires coopérants et les homologues respectent les pratiques habituelles d'exécution des programmes.</p>
<p>Produit 2.3</p> <p>Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	<p>Proportion d'aidants familiaux ciblés (hommes et femmes) ayant reçu 3 messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM</p> <p>Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p>	
<p>Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels</p>		
<p>Effet direct 3.1</p> <p>Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoires nécessaires à la subsistance</p>	<p>Score relatif aux avoires des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse</p> <p>Score de diversité alimentaire</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p>	<p>Les financements arrivent à temps et la filière d'approvisionnement n'est pas interrompue.</p> <p>Les partenaires coopérants ont les capacités techniques voulues pour mettre en œuvre les activités 3A.</p> <p>Les communautés et les autorités locales s'engagent à planifier et exécuter les activités prévues et à entretenir les actifs correspondants.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
	Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite	La situation du marché permet de mettre en œuvre les opérations de transferts monétaires. Les prix des denrées restent stables.
Effet direct 3.2 Renforcement de la capacité des pays, des communautés et des institutions en matière de réduction des risques	Proportion des communautés ciblées dont la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est améliorée avec l'appui du PAM Nombre de politiques, plans et mécanismes nationaux intéressant la sécurité alimentaire et d'autres domaines que le PAM appuie et qui améliorent la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique	Les responsables de la gestion des catastrophes aux niveaux national et provincial sont mobilisés.
Produit 3.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés	Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu	Les communautés et les autorités locales s'engagent à planifier et exécuter les activités prévues et à entretenir les actifs correspondants.
Produit 3.2 Appui fourni aux filets de sécurité nationaux concernant la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation, les avoirs des communautés et la contribution globale au renforcement de la résilience	Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type	Des ressources suffisantes sont disponibles pour l'exécution des activités prévues.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 3.3 Systèmes nationaux de suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire et de la nutrition renforcés</p>	<p>Nombre de rapports de suivi/surveillance sur la sécurité alimentaire et la nutrition établis avec l'aide du PAM Nombre d'homologues gouvernementaux formés à la collecte et à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle</p>	<p>Des ressources suffisantes sont disponibles pour l'exécution des activités prévues.</p>
<p>Produit 3.4 Capacités humaines développées pour atténuer les risques de catastrophe et de choc</p>	<p>Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation</p>	<p>Des ressources suffisantes sont disponibles pour l'exécution des activités prévues.</p>
<p>Produit 3.5 Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées</p>	<p>Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure</p>	





Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

3A	assistance alimentaire pour la création d'actifs
ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FATA	zones tribales sous administration fédérale
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
mouvement SUN	mouvement Renforcer la nutrition
NNS	enquête nationale sur la nutrition
OMS	Organisation mondiale de la Santé
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance